



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-10910>

Département(s) de publication : **27, 76, 14**

Annonce n° **25-10910**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de communes du Plateau du Neubourg

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24270060700151

Ville : Le Neubourg

Code postal : 27110

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 27, 76, 14

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.eure.fr/>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui

Nom du contact : Jean-Fabien GOUGEON

Adresse mail du contact : Jean-fabien.gougeon@paysduneubourg.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : CF article 4 du règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : CF article 4 du règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : CF article 4 du règlement de consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/02/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale.

Critères d'attribution : Les critères relatifs à la candidature sont : Garanties et capacités techniques et financières, Capacités professionnelles, Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Critère 1 prix des prestations 60 points - Critère 2 valeur techniques 40 points - moyens humains et matériels spécifiquement dédiés au marché 15 points - méthodologie de l'organisation du chantier 20 points - hygiène et sécurité 5 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien des espaces verts communautaires

Code CPV principal - Descripteur principal : 77310000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Entretien des espaces verts du territoire de la communauté de communes du pays du Neubourg. Marché passé en procédure adaptée. Accord cadre à bons de commande comprenant un montant maximum annuel de 60.000 euros HT. Pour une durée d'un an reconductible tacitement pour 2 périodes d'un an.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la communauté de communes du pays du Neubourg

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 120000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les demandes de RDV se font impérativement par mail, auprès de M. GOUGEON - jean-fabien.gougeon@paysduneubourg.fr, copie à M. SEMENT - christopher.sement@paysduneubourg.fr A la fin de cette visite, il sera remis à chacun des candidats une attestation de visite.

Autres informations complémentaires : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : référé précontractuel avant la signature du contrat (CJA, art. L. 551-1 et s.), référé contractuel après la signature du contrat (CJA, art. L. 551-13 et s.), recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994), dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées, le recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision. Base juridique: Directive 2014/24/UE.

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de ROUEN Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Communauté de communes du Pays du Neubourg

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2025